

**Sujet :** [INTERNET] ferme éolienne de st Hilaire du Maine  
**De :** vents citoyens <ventscitoyens@gmail.com>  
**Date :** 28/12/2018 10:32  
**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver, en pièce jointe, un courrier de notre association "Vents citoyens"  
vous en souhaitant bonne réception  
recevez nos meilleures salutations

pour les co-présidents,  
le secrétaire,

Maurice Bouttier

— Pièces jointes : —

---

courrier au commissaire enquêteur.pdf

30 octets

ASSOCIATION VENTS CITOYENS  
rue des Landes-  
mairie de St Hilaire du Maine  
53380 ST HILAIRE DU MAINE

Laval le 28 décembre 2018

tél 07 69 85 85 86  
mail : ventscitoyens@gmail.com

Monsieur Alain PARRA D'ANDERT  
commissaire enquêteur

Objet:enquête publique-ferme éolienne  
de St Hilaire du Maine

Monsieur

Notre association a été créée à la fin de l'année 2014, soit deux ans après la décision de la municipalité de St Hilaire du Maine de choisir la société Abowind pour développer un parc éolien sur sa commune.

Le conseil municipal de la commune souhaitait que les acteurs du territoire : les citoyens et entreprises, participent d'une façon ou d'une autre à ce projet.

L'objet de notre association est, notamment, le suivant: contribuer au développement, en Mayenne, des éoliennes, des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Nous avons donc sollicité une première rencontre en 2015 avec les responsables de cette société, pour nous présenter et leur faire connaître notre volonté de participer à ce projet, et de faire participer les citoyens, les collectivités et entreprises désireux de s'associer.

Au fur et à mesure de l'avancement des études, des dépôts de permis de construire et permis d'aménager, nous avons échangé régulièrement avec Abowind (messieurs Zerbe, Bessière et Millet). Notre commission des finances a rencontré ces dirigeants à plusieurs reprises, pour recevoir les informations, échanger sur le business plan, les études, le financement bancaire, la maintenance, gestion déléguée ...; ceci dans le but de devenir acquéreur du parc à l'issue de la construction.

Notre souhait le plus cher est que ce parc soit « citoyen », c'est à dire que nous avons invité et invitons toute personne (mayennaise ou non) à intégrer un club d'investisseurs en énergie renouvelable, appelé CIERC, afin de rentrer au capital de la future SAS d'exploitation du parc éolien. A ce jour, une dizaine de CIERC ont été créés.

Les collectivités locales, mais aussi les entreprises mayennaises seront invitées, elles aussi, à rentrer au capital de cette dernière.

Considérant le capital à réunir pour réussir cette acquisition, nous avons approché deux partenaires qui se sont engagés à rentrer au capital de la SAS pour des montants importants.

- La Caisse des Dépôts - délégation des Pays de la Loire
- Energie Partagée (plate forme nationale d'investissement citoyen)

Dans le cadre de nos actions de communication, nous avons rencontré les parlementaires mayennais et de nombreux élus (maires et présidents d'intercommunalités) leur écoute était attentive, ils ont porté un véritable intérêt pour notre projet.

A l'issue de nos échanges, la société Abowind nous a consenti une exclusivité de négociations pour l'acquisition du parc éolien à partir de l'obtention de l'autorisation ICPE.

Depuis maintenant quatre ans, notre engagement et notre investissement pour ce projet sont entiers. S'il se réalise, le parc éolien

citoyen de ST Hilaire du Maine sera le premier en Mayenne.

Monsieur le commissaire enquêteur, nous souhaitons durant l'enquête publique, vous faire connaître la volonté, sans faille, des membres de notre association et notre soutien total et sans réserve au projet porté par la société Abowind à ST Hilaire du Maine.

La réussite de la Transition énergétique passe par le développement de l'éolien, du solaire, de la biomasse et de la méthanisation notamment. Dans le cadre de son plan climat, le département de la Mayenne s'est engagé à soutenir les projets éoliens pour parvenir à un total de 100 éoliennes à l'horizon 2020.

Nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de notre respectueuse considération

Les co-présidents,

Jean-Luc Frétigné  
Gérard Quinton  
Philippe Guesdon  
Hervé Judon